

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 173 promulguant à la Côte française des Somalis :

n° 173

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

13 novembre 1941

Numéro JO

n° 532 du 31/03/1941

Date du numéro

31 mars 1941

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, officier de la Légion d'honneur.

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1811, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884?

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

—Sont promulgués à la Côte française des Somalis et dépendances : 13 Le décret du 13 septembre 1910, relatif aux prohibitions de sortie; 2 Le décret du 17 septembre 1910, relatif au règlement des importations de marchandises en provenance de Belgique, du Danemark, du Luxembourg, de Norvège, des Pays-Bas, de Pologne et de Tchécoslovaquie; 33 Le décret du 19 septembre 1940, relatif au régime douanier applicable aux produits allemands à l'entrée en France, dans les colonies et les possessions outre-mer; 1 Le décret du 7 novembre 1910, relatif au modovivendi franco-suisse; 53 Le décret du 16 novembre 1910 approuvant l'accord de compensation conclu le 11 novembre 1910 entre le gouvernement français et le gouvernement allemand; 63 L'arrêté du 31 décembre 1910 relatif au Fonds de solidarité coloniale; 73 L'arrêté interministériel du 15 janvier 1911, relatif aux prohibitions d'importation.

Art. 2

—Le présent arrêté sera enregistré et publié au Journal officiel après avoir donné lieu à des mesures de publicité extraordinaires

NOUAILHIETAS.